



AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 5^e ANNÉE

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

	Première communication 15 octobre	Étape 1 (20 %) 20 novembre	Étape 2 (20 %) 26 février	Étape 3 (60 %) 10 juillet
Français	Sommaire des apprentissages faits et du comportement			
Lire (40 %)		✓	✓	✓
Écrire (40 %)		✓	✓	✓
Communiquer oralement (20 %)			✓	✓
Anglais				
Communiquer oralement en anglais (45 %)		✓		✓
Comprendre des textes lus et entendus (35 %)			✓	✓
Écrire des textes (20 %)			✓	✓
Mathématique				
Résoudre une situation-problème (30 %)			✓	✓
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)		✓	✓	✓
Culture et citoyenneté québécoise (100 %)				
Réfléchir de façon critique sur des réalités culturelles			✓	✓
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)		✓	✓	✓
Science et technologie (100 %)		✓	✓	✓
Éducation physique et à la santé (100 %)				
Agir dans divers contextes de pratique d’activité physique		✓	✓	✓
Interagir dans divers contextes de pratique d’activité physique		✓	✓	✓
Adopter un mode de vie sain et actif		✓		✓
Art dramatique (100 %)				
Inventer des séquences dramatiques			✓	✓
Interpréter des séquences dramatiques			✓	✓
Apprécier des œuvres théâtrales			✓	✓
Musique (100 %)				
Inventer des pièces vocales ou instrumentales ET Interpréter des pièces musicales (70%)		✓	✓	✓
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades (30%)			✓	✓

À chaque étape, l’enseignant(e) évalue la compréhension, la mobilisation et l’application des connaissances par des outils adéquats. Il pourrait utiliser, comme moyens d’évaluation, des entrevues, des évaluations écrites et orales, des observations en classe, des productions d’élève, des SAÉ (situations d’apprentissage et d’évaluation) ou toutes autres sources pertinentes.

De plus, la compétence suivante fera l’objet d’un commentaire à l’étape 3.

Organiser son travail

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d’année à ce qui est prévu en matière d’évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d’informations au sujet de l’évaluation, n’hésitez pas à consulter l’enseignant de votre enfant.